



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'INDRE

COMPTE RENDU :

Assemblée Générale Ordinaire électorale du

15 octobre 2016

Maison des Sports – 36000 CHATEAUROUX

Il est procédé à la présentation de l'ordre du jour :

- 1 - Appel des Membres du Comité Directeur
- 2 - Appel des Sociétés
- 3 - Le point sur les licences FF.TIR 2015/2016
- 4 - Compte rendu du Trésorier et des vérificateurs aux comptes
- 5 - Approbation du compte rendu du Trésorier
- 6 - Rapport moral du Président
- 7 - Compte rendu de l'activité sportive
- 8 - Election du Comité Directeur par les Sociétés Membres
- 9 - Election du Président du Comité par l'Assemblée Générale sur proposition du nouveau Comité Directeur.
- 10 - Désignation du bureau par le nouveau Comité Directeur.
- 11 - Fixation de la date de la prochaine réunion du Comité Directeur ainsi que la date et du lieu de l'Assemblée Générale 2017
- 12 - Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'Assemblée Générale 2017
- 13 - Organisation des Championnats Départementaux (Arbalète, Carabine et Pistolet 10 mètres)
- 14 - Questions diverses (à présenter en début de séance)

1- Appel des membres du Comité directeur

Nom Prénom	Présent	Excusé	Absent
Bernard DURANTET	X		
Joël BEAUDOIN	X		
Pascal GARRIVET	X		
Jean Emmanuel FRONTERA	X		
Guillaume FORESTIER	X		
Eric GUIGNARD	X		
Nelly DURANTET		X	
Sylvie ARDELET	X		
Thierry DELALEUF			X
Sylvie GUIGNARD	X		
Daniel LABRUNE	X		
Marie Rose LEGRIX	X		
Pierre PERUCAUD	X		
Mathieu SOUPENNE			X
Philippe TEYSSÉDRE	X		
Josette TOUZET	X		

2- Appel des Sociétés de tir

	Présent	Représenté	Absent
BRION	X		
BUZANCAIS	X		
CHABRIS	X		
CHASSIGNOLLES			X
CHATEAUROUX	X		
DEOLS	X		
ISSOUDUN	X		
LA MARTINERIE	X		
LE BLANC	X		
LE PECHEREAU	X		
LEVROUX			X
SAINTE SEVERE			X
TIR BRENNOU	X		

3- Point sur les licences F.F. Tir 2015/2016

Sur la saison passée, 955 licences ont été validées sur ITAC dans l'Indre.

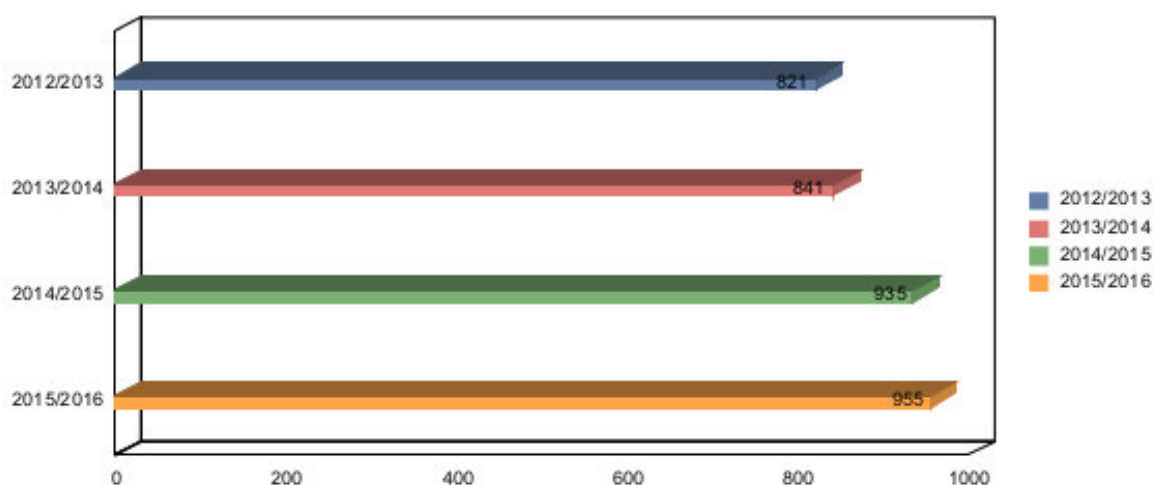


Diagramme: Comparaison avec les saisons antérieures pour la même période (à la date du 31 août 2016)

Au 31/08/2016	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
U.S BRION	55	50	58	55
A.C.S. BUZANCAIS	53	41	36	33
T.S. CHABRIS	99	94	104	100
U.S.L.C.CHASSIGNOLLES	14	14	18	12
S.T.CHATEAUROUX	42	35	35	36
A.S. DEOLS	126	126	143	154
T.O. ISSOLDUNOIS	48	50	36	49
T.S. LA MARTINERIE	9	16	10	10
T.S. LE BLANC	82	94	105	114
S.T. L'ARQUEBUSE	46	48	52	48
S.T. LEVROUSAINE	21	19	30	29
S.T. SEVEROISE	164	162	183	181
C.T. BRENNOU	62	92	125	134
TOTAL INDRE	821	841	935	955

Tableau: Evolution des licenciés sur les quatre dernières années par club en fin de saison sportive (à la date du 31 août 2016).

A ce jour, nous enregistrons 808 licences déjà validées depuis le 1^{er} septembre 2016 sur ITAC, soit 31 licences de plus.

Au 15/10/2016	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
U.S BRION	45	45	48	54
A.C.S. BUZANCAIS	35	23	27	31
T.S. CHABRIS	85	81	89	86
U.S.L.C.CHASSIGNOLLES	NC	12	2	17
S.T.CHATEAUROUX	31	29	30	35
A.S. DEOLS	107	102	125	110
T.O. ISSOLDUNOIS	43	25	38	51
T.S. LA MARTINERIE	7	7	10	9
T.S. LE BLANC	70	71	86	87
S.T. L'ARQUEBUSE	29	27	34	41
S.T. LEVROUSAINE	15	25	27	24
S.T. SEVEROISE	135	142	145	145
C.T. BRENNOU	62	95	116	118
TOTAL INDRE	664	685	777	808

Tableau: Evolution des licenciés sur les quatre dernières années par club depuis le 1^{er} septembre 2016 (à la date du 15 octobre 2016)

4- Compte rendu du trésorier et des vérificateurs aux comptes

Le trésorier du Comité présente les comptes à l'Assemblée Générale et commente les grandes rubriques du compte de résultat et du bilan.

Au titre de la période, le budget des produits s'élève à 24667.43 € et des charges à 33299.61 €.

Au niveau des dépenses, il faudra durant l'année revoir le contrat du photocopieur, car celui-ci coûte cher au Comité. Pour l'année dernière : 3423.69 euros. Madame Anne AVIGNON se propose de rencontrer le commercial de la société pour une renégociation du contrat très rapidement. Affaire à suivre.

Les Vérificateurs aux comptes, Madame Anne AVIGNON et Monsieur Guillaume FORESTIER, attestent que, le samedi 15 octobre 2016, ils ont eu l'accès à l'ensemble des pièces comptables du Comité Départemental de Tir de l'Indre sur la saison 2015/2016.

Après vérification de ces documents et suite à la présentation des bilans financiers par Monsieur Eric GUIGNARD, trésorier du Comité Départemental de Tir de l'Indre, ils certifient l'exactitude du bilan et compte de résultat de cette association.

5- Approbation du compte rendu du trésorier

L'assemblée Générale ne pose aucune question au sujet de ces comptes et les approuve à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

6- Rapport moral du Président

Vous êtes nombreux pour cette Assemblée Générale qui clôture la saison 2015/2016 et c'est bien.

Je remercie le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le C.N.D.S et les Communes pour leurs aides financières qui nous permettent de mener à bien toutes nos activités et le développement de nos Clubs.

Je remercie Eric GUIGNARD trésorier qui suit avec beaucoup de sérieux notre trésorerie.

Jean Emmanuel FRONTERA qui remplit parfaitement son rôle de secrétaire départemental et sa participation à l'organisation des compétitions. Arbitre Départemental il prépare les plannings des matchs. Et ce n'est pas toujours simple.

Je remercie également tous les membres du Conseil d'administration du Comité pour leur participation aux diverses réunions.

Depuis de nombreuses années nous souhaitons avoir de nouveaux candidats à l'Arbitrage. Malheureusement cette année les intempéries n'ont pas permis aux stagiaires de passer leur examen d'Arbitre Départemental (Anne AVIGNON du club de la MARTINERIE et Guillaume FORESTIER du club de BUZANCAIS). L'examen est reporté en fin d'année à FLEURY les AUBRAIS pendant le championnat Régional 10 mètres.

Néanmoins de nouvelles candidatures à l'Arbitrage seraient souhaitables. Un Arbitre par club serait évidemment l'idéal.

En effet à ce jour le Département compte 11 Arbitres. Certains ne participent que très rarement voir pas du tout à l'Arbitrage de nos compétitions, et c'est bien dommage.

Le Tour de l'Indre des Sports organisé par le Conseil Général a vu cette année une

baisse du nombre de visiteurs 865 en 2015 ; 745 cette année. Les étapes sont organisées sur une demi-journée. Les repas offerts par le Conseil Départemental sont pris en commun avec les responsables des autres disciplines et permettent des échanges enrichissants.

Merci à toutes les personnes qui ont consacré du temps pour l'organisation de ces manifestations.

Cette année le nombre de licences et passé à 937 pour la saison 2014/2015 à 955 pour la saison 2015/2016. Cette augmentation est due au travail fait dans les clubs et aux manifestations organisées depuis plusieurs années.

Le nombre de participants aux compétitions Départementales, Régionales, Nationales et Internationales continue de progresser. Les jeunes qui participent à ces compétitions sont plus nombreux et leurs classements satisfaisants au niveau National. C'est encourageant pour les personnes qui participent à l'encadrement.

La participation des tireurs aux concours des sociétés est en baisse malgré le nombre de concours proposés. Certains clubs ne participent à aucun. Cela est fort regrettable. Lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration et des Présidents de clubs il faudra statuer sur cette situation. Il n'est pas normal que la plupart des clubs fassent l'effort de se déplacer et que d'autres ne participent pas aux activités du Comité.

Depuis plusieurs années la Fédération Française de Tir a mis en place le système I.T.A.C. pour la gestion des licences et la communication avec vos adhérents. Il est indispensable que toutes les associations remplissent correctement les informations concernant leur club et la fiche de leurs tireurs. Chaque licencié peut aussi y modifier ses informations personnelles. Sur le site de la Fédération vous trouverez tous les conseils nécessaires à l'utilisation d'I.T.A.C.

Beaucoup d'entre vous se posent toujours des questions concernant le C.N.T.S. (Centre National de Tir Sportif) sur le site de la Martinerie. La Fédération et la Ligue du Centre Val de Loire ont organisé le 26 septembre une visite du chantier. Les invités ont pu constater que les installations sont très importantes. Le travail énorme donne déjà un aperçu des futures structures. Un Championnat de France au Tir de Vitesse est prévu du 20 au 23 juillet 2017 et le Championnat du monde au mois d'août et septembre.

Notre Comité, en toute modestie, peut être fier d'avoir été un intervenant au départ du projet et complètement satisfait du résultat qui s'annonce.

Je souhaite à tous clubs d'excellents résultats pour la saison 2016/2017

Merci à toutes et à tous de votre intérêt pour le Tir Sportif.

Je vous remercie de votre attention.

7- Compte rendu de l'activité sportive saison 2015/2016

Durant la dernière saison sportive sur les différents championnats régionaux et championnats France en individuel ou par équipe, les tireurs de l'Indre ont rapporté

au niveau régional :

- 33 médailles d'or (26 en individuel et 7 en équipe)
- 26 médailles d'argent (20 en individuel et 6 en équipe)
- 14 médailles de bronze (12 en individuel et 2 en équipe)

au niveau national :

- 3 médailles d'or (1 en individuel et 2 en équipe)
- 1 médaille d'argent en équipe
- 2 médailles de bronze en individuel

Soit 79 titres sur la saison sportive.

Le secrétaire présente les grandes lignes de l'activité sportive du département. Ces résultats sont très encourageants surtout en Ecole de tir (Palmarès disponible sur le site du Comité).

8- Election du Comité Directeur par les sociétés membres

Le Président procède à la présentation des candidats à l'élection au Comité Directeur, suivi de l'élection au scrutin secret du Comité Directeur.

Nombres de vote possible : 34

Votants (présents et représentés à l'AG) : 10 clubs soit 27 suffrages

Blanc et Nul : 0

Suffrages exprimés : 27

ARDELET Céline - BRION	: 27	Elue
ARDELET Sylvie - BRION	: 27	Elue
AVIGNON Anne - LA MARTINERIE	: 27	Elue
BEAUDOIN Joël - BUZANCAIS	: 27	Elu
DOISEAU Michel - TIR BRENNOU	: 25	Elu
DURANTET Bernard – CHABRIS	: 27	Elu
FORESTIER Guillaume – BUZANCAIS	: 27	Elu
FRONTERA Jean Emmanuel - LE BLANC	: 27	Elu
GARRIVET Pascal – DEOLS	: 23	Elu
GUIGNARD Eric – BRION	: 25	Elu
GUIGNARD Sylvie – BRION	: 27	Elue
LABRUNE Daniel – DEOLS	: 26	Elu
LEGRIX Marie Rose - LE PECHEREAU	: 25	Elue
MICHEL Jean Yves - LA MARTINERIE	: 27	Elu
PERUCAUD Pierre – CHATEAUROUX	: 24	Elu
POITEVIN Thierry - TIR BRENNOU	: 27	Elu
TEYSSÉDRE Philippe - LA MARTINERIE	: 19	Elu
TOUZET Josette - LE PECHEREAU	: 27	Elue
VILLANNEAU Yannick - LE BLANC	: 27	Elu

Dépouillement du vote réalisé par Mademoiselle Céline ARDELET et Monsieur Michel THORAUD.

9- Election du Président du Comité par l'Assemblée Générale sur proposition du nouveau Comité Directeur.

Interruption de séance pour proposition d'un président par le Comité Directeur nouvellement élu.

Monsieur Pierre PERUCAUD ouvre la séance. Le Comité Directeur du Comité Départemental de Tir de l'Indre, propose: Monsieur Bernard DURANTET pour devenir Président.

(POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

Vote du Président par l'Assemblée Générale

Nombres de vote possible : 34

Votants (présents et représentés à l'AG) : 10 clubs soit 27 suffrages

Blanc et Nul : 0

Suffrages exprimés : 27

Monsieur Bernard DURANTET est élu Président du Comité Départemental de Tir de l'Indre à l'unanimité.

10 - Désignation du bureau par le nouveau Comité Directeur.

Nouvelle interruption de séance pour l'élection du nouveau bureau par les membres du Comité Directeur.

Secrétaire : Jean Emmanuel FRONTERA

Trésorier : Eric GUIGNARD

Les autres postes du bureau seront désignés lors du prochain Comité Directeur.

11- Date et lieu de l'Assemblée Générale 2017 et date du prochain Comité Directeur

Il est proposé aux membres de l'assemblée le lieu de la prochaine Assemblée Générale du Comité. Celle-ci sera organisée à la Maison des Sports à Châteauroux comme cette année.

La date retenue est le samedi 28 octobre 2017 .

Il est proposé aux membres du Comité Directeur que le prochain Comité Directeur du CDT 36 aura lieu le vendredi 28 octobre 2016 à la Maison des Sports de Châteauroux à 18 h 30.

12-Vérificateurs aux comptes pour. l'AG 2017

Bernard DURANTET, demande deux volontaires parmi l'assistance pour être vérificateurs aux compte lors de l'Assemblée Générale de l'an prochain.

Se propose Madame Josette TOUZET et Monsieur Jean Pierre PENIGUET. Ces deux candidatures sont actées et validées par l'Assemblée Générale.

13-Organisation du Championnat Départemental 10 mètres

Le Championnat Départemental 10 mètres aura lieu les 12 et 13 Novembre 2016 au stand de tir de Chabris.

Pour le retour de la fiche d'engagement deux possibilités, mais celle-ci doit nous parvenir avant le 7 novembre 2016.

Il est rappelé aux Présidents des sociétés de tir qu'après la date limite des engagements sur le championnat départemental, il n'y aura plus aucune possibilité de changement de tireur dans les séries ou la possibilité de rajouter un compétiteur de dernière minute.

Votre règlement doit également nous parvenir avant la compétition. Dans le cas contraire, les compétiteurs ne pourront pas concourir. Engagement : 10.00 € par discipline.

14 Questions diverses

Question : Dans le courant de la saison, est-il prévu d'autres visites du chantier du C.N.T.S. ?

Nous ne savons pas ce que va décider la Fédération Française de Tir concernant de futures visites du chantier. Néanmoins sur le site fédéral des reportages photos et vidéos sont proposés régulièrement. Cela donne une idée de l'avancement du projet.

Question : Pourquoi il n'y a pas les résultats des concours des Sociétés sur le site du Comité ?

Les résultats ont été en ligne quelques temps, mais suite à un problème informatique ils n'y sont plus. Bernard DURANTET se charge de résoudre le problème rapidement avec le web master.

Au niveau des concours des sociétés nous avons constaté cette année beaucoup d'erreurs sur les cahiers de résultats. Les tireurs sont inscrits dans plusieurs clubs et les catégories d'âges changent en cours d'année.

Un listing des tireurs pourrait être inclus avec les cahiers de résultats. Cela pourrait éviter les erreurs. A tester l'an prochain ?

Les quelques erreurs concernant le tableau récapitulatif sera corrigé. Les formules de calcul sur le fichier informatique seront corrigées pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux présidents des clubs que les tireurs participant au concours des sociétés sont fortement invités à vérifier leurs cartons et scores. **Il a été décidé lors du Comité Directeur du 15 mars 2015, qu'une fois le tireur parti du concours, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.** Les résultats inscrits sur les documents seront définitifs. Ne restant à notre disposition uniquement que les cahiers de résultats, la compétition terminée, il n'est pas possible de pouvoir statuer objectivement sur la réclamation d'un tireur. Cette règle est toujours en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H50.

Le Président



Bernard DURANTET

Le Secrétaire



Jean Emmanuel FRONTERA